

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

Depuis 2020, nous avons mis en œuvre une politique de gestion des finances publiques rigoureuse et prudente. Elle s'articule autour de plusieurs principes.

- Négociation ou renégociation systématique des prix et des contrats,
- Demande de subventions et recours au cofinancement pour tous les projets,
- Pas d'augmentation des taux d'imposition sur la durée du mandat,
- Réduction du train de vie de la collectivité.

De budget en budget, nous reconduisons les mêmes engagements qui ont permis l'amélioration de la santé financière de notre commune. Tout cela permet à notre ville de continuer à aller de l'avant.

Nous avons fait de l'amélioration de la qualité de vie une priorité avec trois axes structurants :

- Bien grandir,
- Bien vivre,
- Bien vieillir.

Bien gérer l'argent public nous permet d'engager des investissements importants dont vous pouvez apprécier les effets positifs.

La création du parc Hubert Tarrerias résume à lui seul nos actions en matière de végétalisation du cadre de vie, de soutiens aux associations sportives, de lutte contre le réchauffement climatique et le développement des mobilités douces. En la matière, Aubièrre fait figure de référence.

La création dans notre commune du premier pumptrack de la métropole démontre la force de notre ambition et le caractère innovant. Des dizaines de personnes se rendent chaque jour sur ce dernier pour s'adonner à leur passion de la glisse sur roller, trottinette et vélos. Ce nouvel équipement a très vite été adopté et c'est désormais un point de rencontre, d'échange et de partage autour de la mobilité.

Nous repensons complètement l'espace public pour le rendre plus agréable tout en apportant une réponse au réchauffement climatique. Cette année ce sont 160 arbres qui ont été plantés sur la commune. A titre

de comparaison, ce sont 270 à Clermont-Ferrand bien que 140 fois plus peuplée.

2023 c'est également plus de 5 hectares d'espaces verts publics créés avec le parc Hubert Tarrerias, le square Pasteur et l'esplanade devant le collège.

Cette dernière est l'exemple de ce que nous pouvons faire pour lutter contre les îlots de chaleur. Le bitume a été retiré et remplacé par de l'herbe. L'infiltration de l'eau dans le sol est également facilitée. Les arbres plantés permettront de capter de le CO2 et produiront de l'ombre l'été. Vous pourrez ainsi profiter d'un point de fraîcheur supplémentaire.

À Aubièrre la nature en ville a du sens et s'incarne concrètement à travers des aménagements utiles pour toutes et tous. À l'heure des beaux jours, n'hésitez plus, profitez de ces espaces et de la douceur de vivre à Aubièrre.

Nous vous souhaitons un très bel été !

EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION

L'EAU : AGISSONS !

Aubièrre est une ville où les épisodes caniculaires deviennent très durs à supporter. Notre commune à l'urbanisme dense accumule la chaleur nous laissant peu de chances de fraîcheur.

Ce que l'on nomme « îlot de fraîcheur » ne peut pas être réduit à trois plantes et un arbre entourés de bitume.

Un îlot de fraîcheur réclame tout à la fois une circulation d'air, du calme et un niveau de végétation couvrant le feu du soleil sur un sol naturel et largement ombragé.

Les rives d'une rivière bordées d'arbres par exemple. La nôtre c'est l'Artière.

Elle nous offre ses 30 km de cascadelles. En amont ou en aval d'Aubièrre elle est chouchoutée au profit de tous. Chez nous elle reste en partie enterrée. Pourtant elle n'est pas morte malgré les coups qui lui sont portés : dernier en date une forte pollution aux hydrocarbures la semaine passée.

Mais les hydrocarbures ne sont pas les seuls prédateurs. Une peste végétale hante les rues, les jardins et envahit les berges de notre rivière : la renouée du Japon. Cet ennemi public des cours d'eau ne doit pas gagner la partie.

La mise en œuvre de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006 a généré un investissement communautaire de 120 M€ pour l'installation d'ouvrages collectant les

déchets jonchant les voiries qui partaient avant dans nos cours d'eau. Soulignons cet effort collectif qui restaure des milieux indispensables à notre existence même.

Mais la puissance publique, à commencer par notre municipalité, a également de lourdes responsabilités à assumer concernant notre ressource en eau potable.

S'il y aura bien de l'eau au robinet à Aubièrre cet été, comment ignorer que des communes proches de chez nous, pas moins de 5 dans notre département, ont été approvisionnées en eau tout l'hiver par camion-citerne ?

Et l'approvisionnement en eau potable réclame des besoins gigantesques en électricité, des ouvrages, de la maintenance.

L'eau potable est une aubaine que l'on ne peut plus dilapider pour des usages luxueux.

L'interdiction de délivrer des permis de construire pour les piscines individuelles est une évidence aujourd'hui. Nous la voterons si la majorité souhaite la proposer. Nous avons tous à disposition 2 bassins olympiques sur les 5 piscines de l'agglomération, toutes dotées de zones aquatiques ludiques et de pataugeoires, toutes accessibles en transports en commun.

La gestion et l'organisation de notre commune réclament d'être au rendez-vous de l'enjeu.

Nous, élus du groupe Un Avenir à Partager demandons que soient mis en place :

- Un groupe de travail sur la lutte pour la préservation de l'Artière ;
- La mise en place d'une prime pour l'installation d'un système de rétention et stockage des eaux pluviales ;
- Un grand débat avec les aubièrois sur l'aménagement des rives de notre rivière préalable à tout projet de réaménagement de la Place des Ramacles ;

Nous devons être des citoyens vigilants de notre bien commun.

Bel été à toutes et tous.

Vos élus du groupe Un Avenir A Partager Florent GUITTON, Agnès CHASSAGNE, Sébastien MAURER, Niole LOZANO, David MICHAUX, Bernadette LAPORTE, Laurent GILLIET, David LENOIR.

Nous contacter :

Mail : unavenirapartager@gmail.com

Téléphone : 07.49.71.33.15

Facebook et Instagram : @unavenirapartager

Texte remis en mairie le 26 mai 2023

